



**PROTOCOLE & RÈGLEMENTS
POUR LE RETOUR EN STUDIO**

Mis à jour le 19 avril 2021 / Sujet à changement

INTRODUCTION

Pour protéger nos employés, nos artistes et notre communauté, le protocole suivant a été développé pour le retour de DAC dans Les Studios des Grands Ballets dans l'Édifice Wilder. Il est basé sur les recommandations de la CNESST, l'INSPQ, nos partenaires de studios et la contribution du Dr. Aymen Benkreira.

Veillez noter que chaque studio est différent et qu'il y aura des variations dans les protocoles selon nos différents partenaires de studios. Ce protocole est destiné à couvrir l'ensemble des activités de Danse à la Carte (programme de développement professionnel, les résidences du programme de recherche et création ainsi que les ateliers et laboratoires de TransFormation).

L'information contenue dans ce document ne se substitue pas à l'avis médical d'un professionnel.

Merci de prendre quelques instants au calme pour lire attentivement ce protocole mis à jour.

Sincèrement,
L'équipe DAC

PROTOCOLE EN STUDIO COVID-19

Lignes directrices du protocole sanitaire pour toutes les activités en studio de DAC

- Afin d'assurer le respect de la réglementation gouvernementale en vigueur, nos cours, résidences et ateliers sont ouverts **aux membres professionnels de DAC seulement.**
- Les inscriptions aux classes se font en ligne et débutent à 9:00 AM, 5 jours avant le début de la classe.
- Tous les employés et artistes doivent remplir le formulaire en ligne de reconnaissance de risques COVID-19 à leur arrivée dans l'édifice Wilder et le présenter à la ou le réceptionniste DAC avant d'entrer en studio.
- Les artistes doivent arriver au moins 10 minutes avant le début de l'activité prévue et être déjà habillés en conséquence, avec un masque de procédure. **Les retardataires ne seront pas admis.**
- Les classes du PDP continueront d'être offertes sur base de contribution volontaire et seront disponibles en ligne (diffusées du studio et/ou de la maison) tout au long de cette phase.
- Aucun changement ou échange n'est permis pour nos résidences, classes et ateliers. **Il est interdit de se présenter au Wilder pour prendre une classe sans s'être inscrit au préalable.**

PROTOCOLE EN STUDIO COVID-19

Étape par étape: 5-6-7-8

1. LAVEZ vos mains à la distributrice de gel désinfectant à votre arrivée au Wilder.
2. COMPLÉTEZ le formulaire en ligne de reconnaissance de risques COVID-19.
3. PORTEZ un masque de procédure (si vous n'en portez pas déjà un).
4. PRENEZ l'ascenseur et dirigez-vous directement à la réception pour votre classe, résidence ou atelier.
5. GARDEZ en tout temps un minimum de 2 mètres ou plus de distance avec les participants qui se trouvent dans le même studio que vous.
6. DANSEZ, VIVEZ, SUEZ, AIMEZ, RESPIREZ, PROFITEZ & RÊVEZ!!!

RÈGLES GÉNÉRALES

- Les artistes doivent arriver déjà habillés et prêts pour toutes les activités de DAC.
- Le port du **masque de procédure** est obligatoire en tout temps.
- La distanciation physique de 2 mètres doit être respectée en tout temps.
- Seul le studio qui vous est attribué vous est accessible.
- Seules les toilettes du 4e étage sont accessibles (Les Studios). Il est interdit d'utiliser les toilettes des autres étages.
- L'accès aux autres espaces est interdit: vestiaires, douches, salon, fontaines d'eau, etc.
- Veuillez ne rien laisser dans les studios ou ailleurs. . Tout ce qui sera laissé sur place sera mis à la poubelle.
- L'utilisation des escaliers est interdite (sauf en cas d'urgence).

CE QU'IL FAUT FAIRE SI...

J'AI DES SYMPTÔMES :

- Je ne me présente pas à une classe, résidence ou atelier de Danse à la Carte (DAC).

J'AI PASSÉ UN TEST DE DÉPISTAGE:

- Je ne me présente pas à DAC tant que je n'ai pas le résultat.
- J'informe DAC.

LE RÉSULTAT DE MON TEST EST NÉGATIF:

- J'informe DAC.
- Je peux me présenter à DAC et je reste attentif à mes symptômes.

LE RÉSULTAT DE MON TEST EST POSITIF:

- Je ne me présente pas à DAC.
- J'informe DAC.

JE VIS AVEC UNE PERSONNE QUI A REÇU UN RÉSULTAT POSITIF DE LA COVID-19:

- Je ne me présente pas à DAC.
- J'informe DAC, je reste en isolement pour 14 jours et je reste attentif à mes symptômes.

JE COMMENCE À RESSENTIR DES SYMPTÔMES PENDANT QUE JE SUIS À DAC:

- J'informe immédiatement la ou le professeur.e/chorégraphe (ou la ou le réceptionniste de DAC)
- Je quitte immédiatement DAC à bord de mon véhicule ou d'un taxi désigné pour le transport de cas COVID-19 (les transports en commun ne sont pas recommandés).
- Si j'en suis incapable, je communique avec la réception et je suis les consignes pour m'isoler le temps que quelqu'un vienne me chercher.
- Une fois à la maison, j'appelle la ligne COVID 514 644-4545.
- Je communique mon état de santé à DAC et l'évolution de ma situation.